



FLASH INFO

Chers habitantes et habitants,

La commémoration du 80^e anniversaire du débarquement a permis à toutes les générations d'échanger et de se rappeler l'importance de la liberté retrouvée.

L'année 2024 qui se termine fut riche en événements pour la commune. L'espace culturel qui a souffert lors de la tempête Ciaran est de nouveau utilisable même si tous les travaux ne sont pas terminés. L'aire de jeux pour les plus jeunes est rénovée et agrandie, le contrôle des raccordements à l'assainissement collectif est pratiquement terminé, une nouvelle signalétique permet de mieux localiser les services de santé, services publics ... Malheureusement nous avons également assisté à l'arrêt de l'activité agricole et touristique de monsieur et madame Lecordier, pour anticiper l'évolution du trait de côte.

En 2025, dans le cadre de la continuité de la transition écologique, un très gros chantier de rénovation du réseau d'assainissement va débiter pour améliorer la qualité de l'eau. Les candélabres vont être changés ou remis en état afin d'économiser de l'énergie et nous maintenons plus que jamais notre recherche de médecins. C'est également cette année que les travaux de restauration de la tour clocher devraient commencer.

Bruno Quesnel, Maire.

Aménagement de l'ancienne carrière

La municipalité a décidé de transformer le terrain de l'ancienne carrière (route du Rey, derrière le camping des Gravelets) en parcelle boisée. En partenariat avec l'Office National des Forêts qui a proposé des essences locales, les agents communaux ont élaboré un schéma de plantations pour les 700 arbres qui seront implantés. De nouveaux bouleaux, chênes, érables, saules, argousiers, bourdaines, genêts et néfliers vont maintenant enrichir la végétation de notre commune.

Des élèves de l'école de Montmartin-sur-Mer et des enfants de l'association TILLOUN seront partie prenante de ce chantier.

La commune souhaite également proposer cette activité à tous les habitants. Nous invitons tous ceux qui le souhaitent à se retrouver le jeudi 16 janvier ou le samedi 18 janvier à partir de 9h30, sur le terrain de l'ancienne carrière.

Rejoignez-nous avec vos bûches et votre bonne humeur.

Une collation bien méritée sera offerte à l'issue des travaux. Pour une bonne organisation, l'inscription en mairie est indispensable avant le 11 janvier 2025 en complétant le coupon réponse ci-dessous.

Bulletin d'inscription

Monsieur le Maire, Bruno Quesnel, et son conseil municipal vous invitent au chantier participatif de l'aménagement de l'ancienne carrière.

Inscription obligatoire en mairie, en complétant le bulletin au dos de cette invitation ou par téléphone
Au 02/33/47/54/54.



Evolution du trait de côte, la mer monte !

« En attendant la vague », le texte d'Alice Zéniter a servi de base à la compagnie du héron à deux becs pour créer un pièce et introduire la soirée du 2 décembre sur le thème : **l'évolution du littoral et la gestion du trait de côte**. Deux cents personnes, riverains, élus, experts ont partagé leurs réflexions, entre craintes et espoirs. Pas de scénarios définis mais une certitude, le climat évolue, les évènements climatiques exceptionnels (inondations, tempêtes...) seront plus fréquents et plus violents. Dans notre commune, la ferme des Marais, menacée par la montée des eaux a été rachetée par le Conservatoire du Littoral. La famille Lecordier qui exploitait la ferme depuis les années 50 a dû déménager. Le terrain sera rendu à la nature, les bâtiments déconstruits dans l'espoir que ce secteur vulnérable aux risques d'inondations par submersion marine, érosion du cordon dunaire et débordement du Passevin, soit mieux adapté aux conséquences du dérèglement climatique.



Aménagement du bourg

Le projet d'aménagement du bourg se poursuit avec deux missions conduites en parallèle. La première est un avant projet qui permet de dessiner une proposition d'aménagement en tenant compte des remarques des habitants exprimées lors des ateliers de co-conceptions et des données techniques (largeur de rue, réseaux électriques ...). La seconde est une phase d'expérimentation. Elle aura pour but d'expérimenter la pacification du bourg par la réduction de la vitesse, notamment au niveau des carrefours de la RD20 et RD 49, de la rue de la mer, de la route de Hyenville, de la rue du Mesnil et aux entrées de bourg. Ces aménagements fonctionnels seront mis en place par des éléments simples et réversibles (baliroute, peinture jaune, signalétique au sol, peut-être des arbres en pot, etc.). Ils permettront de tester des dispositifs et d'ajuster le projet au plus près des usages et des besoins.

Coupon réponse

Madame, Monsieur

Participera

le jeudi 16 janvier à partir de 9h30

le samedi 18 janvier à partir de 9h30

Nombre de personnes :

Inscription à remettre en mairie avant le 11 janvier 2025



Signature de la convention

Le 29 novembre 2024, Monsieur Louvet, représentant de la Fondation du Patrimoine, Monsieur Marie-Leconte Président de l'association des patrimoines de Montmartin-sur-mer et Monsieur Quesnel Maire de la commune, ont signé, en présence Madame Ledoux et Monsieur Agnès, Conseillers départementaux, une convention tripartite de partenariat qui va permettre d'obtenir des financements pour la restauration de l'église.

Si vous souhaitez faire un don pour la restauration de notre église, vous pouvez l'effectuer en allant sur le site de la fondation du patrimoine. Cela donne droit à une réduction d'impôts de 75 % du don.

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-montmartin-sur-mer/101837>



Remise de médaille



Lors de la cérémonie du 11 novembre 2024, Bruno LAINE a été décoré de la Croix du Combattant pour récompenser sa présence au sein de la Légion Étrangère pendant 16 ans.

Cette décoration a été remise par le président des ACPG de Montmartin-sur-mer, Raymond Durand, chevalier de la Légion d'Honneur.

Honorariat

La remise de l'honorariat à Monsieur Beck par Monsieur le Sous Préfet a eu lieu en présence de Monsieur le Conseiller Régional, Monsieur le Sénateur, Madame la Conseillère Départementale, Monsieur le Vice Président de CMB, ainsi que de nombreux habitants et élus. Ce fut l'occasion pour Monsieur Beck d'échanger avec les habitants et d'anciens élus.

Monsieur Jean-François Legrand, ancien Sénateur et ex Président du Conseil Général, a tenu à être présent auprès de son ami Olivier Beck.

Ce fut un moment particulièrement chaleureux.



Lumière et vision



Le 19 novembre dernier, malgré la pluie tenace, les bénévoles de la Prévention routière ont installé une tente et permis à des automobilistes de faire contrôler les optiques de leur véhicule. Par ailleurs, ils ont pu intervenir à l'école et sensibiliser la classe de CM2 aux équipements obligatoires à vélo. En attendant de renouveler cette opération l'an prochain, nous accueillerons de nouveau la Prévention routière pour la tournée des plages cet été.



JANVIER 2025, on y est !!!

Le ramassage en porte à porte du tri sélectif débute ce mois ci.

A partir du 7 janvier, la collecte des ordures ménagères et la collecte du tri sélectif se feront en sacs, à votre domicile.

Quel jour ?	Quelle poubelle ?	Quelle couleur ?
Mardi 7 janvier	Ordures ménagères	Sacs gris
Mardi 14 janvier	Emballages et papiers	Sacs jaunes
Mardi 21 janvier	Ordures ménagères	Sacs gris
Mardi 28 janvier	Emballages et papiers	Sacs jaunes
Mardi 4 février	Ordures ménagères	Sacs gris
Mardi 11 février	Emballages et papiers	Sacs jaunes
Mardi 18 février	Ordures ménagères	Sacs gris
Mardi 25 février	Emballages et papiers	Sacs jaunes
Mardi 4 mars	Ordures ménagères	Sacs gris
Mardi 11 mars	Emballages et papiers	Sacs jaunes
Mardi 18 mars	Ordures ménagères	Sacs gris
Mardi 25 mars	Emballages et papiers	Sacs jaunes

La distribution des sacs poubelle se fera à la mairie de Montmartin-sur-mer.

Lundi 6 janvier de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00 et du mardi 7 janvier au vendredi 10 janvier de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Panneau pocket évolue



Les informations et alertes de Montmartin-sur-Mer sont sur **PanneauPocket**

GRATUIT
ANONYME
SANS PUBLICITÉ



Téléchargez la nouvelle formule plus simple pour suivre les informations municipales.

Horaires d'ouverture

Lundi

9h00/12h30 et 14h00/19h00

Mercredi et vendredi

9h00/12h30 et 14h00/17h00

Une permanence est ouverte en mairie le lundi de 17h à 19h avec présence de monsieur le Maire ou un de ses adjoints.

Mail : mairie@montmartin-sur-mer.fr

Tél : 02.33.47.54.54

